

# VOTE ÉLECTRONIQUE

Ouverture du vote en ligne le 15 janvier

Jeunes Agriculteurs  
Permettez de construire aujourd'hui

## TOUS ENSEMBLE, NOUS SOMMES L'AGRICULTURE !



Élections Chambres d'agriculture en janvier 2025  
VOTONS LE BON SENS !

Vote en 2 mn



**1** Vous vous connectez sur le site

**2** Indiquez

- votre code d'accès (sur le recto de votre courrier)
- votre date de naissance au format (jj/mm/aaaa)

Le code de sécurité affiché à l'écran (captcha)

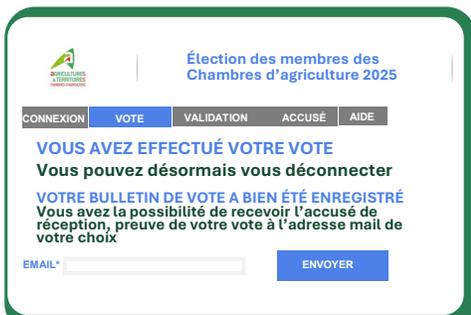
**3** Recevez par SMS ou message vocal selon votre préférence votre code d'activation et saisissez-le



Après validation, vous accédez à la page du choix du vote.

**1** Vous recevez vos identifiants par courrier

### Votre vote est sécurisé, anonyme et confidentiel !



**6** Votre vote est validé. Vous pouvez demander un accusé de réception



**5** Confirmez votre choix en indiquant votre date de naissance, et cliquez sur « JE VOTE »



**4** Visualisez les listes proposées. Faites votre choix,

Attention votre vote est définitif, vous ne pourrez plus le modifier

Jusqu'au 31 JANVIER à minuit

Voter dès réception du matériel, c'est être sûr de ne pas oublier !

# VOTE PAR CORRESPONDANCE

TOUS ENSEMBLE,  
NOUS SOMMES L'AGRICULTURE !

Élections Chambres d'agriculture  
en janvier 2025  
VOTONS LE BON SENS !



1

Choisissez et mettez le bulletin de vote (et uniquement le bulletin de vote) dans l'enveloppe opaque, sans rature ni panachage (sous peine de nullité) dans l'enveloppe électorale que vous fermerez ensuite.



2

Découpez la carte d'émargement figurant au bas du présent courrier



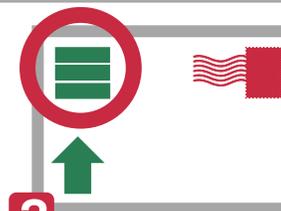
2

Glissez la accompagnée de l'enveloppe électorale refermée dans l'enveloppe d'envoi préaffranchie



3

Vérifiez que les informations portées sur la carte d'émargement apparaissent bien dans les fenêtres de l'enveloppe d'envoi.



Voter dès réception du matériel,  
c'est être sûr de ne pas oublier !



Faites voter **TOUS** les associés de votre EARL, de votre GAEC..., votre conjointe ou conjoint

5

Dernier délai :  
votre enveloppe  
doit être  
postée  
avant le



Jusqu'au  
31 JANVIER  
Cachet de la  
poste faisant foi

Si oubli, pensez au vote électronique  
jusqu'au 31 janvier à minuit !

4

Cachetez l'enveloppe d'envoi et apposez votre signature au verso (sous peine de nullité)



Par prudence, envoyez votre  
courrier avant le 29 janvier